



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

MP.EIA/WG.1/2005/1
11 février 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

Réunion des Parties à la Convention sur l'évaluation de l'impact
sur l'environnement dans un contexte transfrontière

Groupe de travail de l'évaluation de l'impact sur l'environnement
(Huitième réunion, Genève, 27-29 avril 2005)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA HUITIÈME RÉUNION

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,
et s'ouvrira le mercredi 27 avril 2005 à 10 heures*

La huitième réunion du Groupe de travail de l'évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE) se tiendra juste après la deuxième réunion des Signataires du Protocole relatif à l'évaluation stratégique environnementale (Genève, 25 et 26 avril 2005). La réunion commencera par un atelier de trois heures, organisé par l'Italie et la Suisse, qui sera consacré à l'échange de données sur les pratiques optimales en matière d'EIE de projets transfrontières.

* De nouvelles procédures d'accréditation s'appliquent désormais à tous les représentants qui prennent part à des réunions au Palais des Nations. Les participants sont priés de remplir le bulletin d'inscription ci-joint (également disponible sur le site Web de la Division de l'environnement et des établissements humains de la CEE à l'adresse <http://www.unece.org/env/eia/welcome.html>) et de le renvoyer, deux semaines au moins avant la réunion, au secrétariat de la CEE, soit par télécopie (+41-22-917-0634 ou 917 0107), soit par courrier électronique (wiecher.schrage@unece.org). Avant la réunion, les représentants sont priés de se présenter au Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, installé à la Villa Les Feuillantines, 13, avenue de la Paix, à Genève (voir le plan ci-joint), afin de se faire délivrer leur plaquette d'identité. En cas de difficultés, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 71204).

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Activités se rapportant à la Convention énumérées dans le plan de travail (décision III/9)

- a) Respect des dispositions et application de la Convention

La Présidente du Comité de l'application rendra compte de ces activités et des autres travaux du Comité. Elle présentera le rapport de sa sixième réunion (MP.EIA/WG.1/2005/3) et le rapport non officiel de sa septième réunion. Elle devrait également présenter un avant-projet de formulaire révisé pour les rapports par pays (questionnaire révisé). Enfin, la Présidente du Comité rendra compte de toute communication en cours d'examen.

Le secrétariat fera le point sur la procédure d'enquête établie en vertu de la Convention à la demande de la Roumanie.

- b) Échange de données sur les pratiques optimales

Les délégations seront invitées à proposer d'autres ateliers sur ce sujet.

- c) Coopération sous-régionale visant à renforcer les contacts entre les Parties

Un représentant de la Serbie-et-Monténégro devrait rendre compte d'une réunion sous-régionale pour l'Europe du Sud-Est qui s'est tenue les 16 et 17 décembre 2004 à Belgrade et décrire le projet d'accord-cadre bilatéral ou multilatéral relevant de la Convention, en cours d'élaboration à l'échelon sous-régional.

Les représentants des autres pays chefs de file seront invités à rendre compte des préparatifs de leurs réunions sous-régionales.

- d) Renforcement des capacités dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (EOCAC)

Un représentant du Kirghizistan devrait rendre compte de l'élaboration de directives sur l'application pratique de la Convention en fonction des besoins propres à l'EOCAC et des conclusions d'un atelier organisé du 5 au 7 octobre 2004 à Issyk-Kul (Kirghizistan).

Les représentants des autres pays chefs de file seront invités à rendre compte des préparatifs entrepris pour contribuer à cette activité. Toutes les Parties seront invitées à offrir un soutien financier.

- e) Examen des relations intrinsèques entre la Convention et le Protocole

Les représentants de la Commission européenne et de la Belgique seront invités à rendre compte des préparatifs entrepris dans le cadre de cette activité.

3. Suite donnée à d'autres décisions adoptées à la troisième réunion des Parties qui ne sont pas prises en compte dans le plan de travail

- a) Renforcement de la coopération avec les autres conventions de la CEE; (décision III/3)
- b) Lignes directrices concernant les bonnes pratiques et les accords bilatéraux et multilatéraux (décision III/4, par. 5 et 6)
- c) Renforcement de la coopération sous-régionale (décision III/5, par. 5)
- d) Échanges d'informations sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière (décision III/6, par. 2)
- e) Directive concernant la participation du public à l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière (décision III/8, par. 3)
- f) Budget et dispositions financières (décision III/10, par. 9)

Un représentant du Royaume-Uni devrait en outre présenter un document non officiel sur la façon dont la cinquième réunion et les réunions suivantes des Parties pourraient être organisées avec un maximum d'efficacité et à moindre frais.

Le secrétariat fera le point sur l'encaissement des contributions annoncées à la troisième réunion des Parties et sur les contributions annoncées mais non versées pour la première année de la période triennale. Toutes les Parties seront invitées à fournir des contributions supplémentaires aux fins des activités à mener au titre du plan de travail.

- g) Aide financière aux représentants des pays en transition, des organisations non gouvernementales et des pays n'appartenant pas à la région de la CEE (décision III/11, par. 5 et 6)

4. Suite donnée à la Déclaration de Cavtat

Le secrétariat fera le point sur les contacts établis avec les institutions multilatérales de financement, comme suite au paragraphe 13 de la Déclaration (ECE/MP.EIA/6, annexe XIII).

Les délégations seront invitées à rendre compte de toute activité entreprise pour promouvoir la Déclaration.

5. Réunions des Parties

Le Président rendra compte des dispositions pratiques prises en vue de la quatrième réunion des Parties qui se tiendra en Roumanie. Le Groupe de travail de l'EIE devrait se prononcer sur les mesures à prendre pour préparer cette réunion.

Le Président fournira également des informations sur la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» qui doit se tenir à Belgrade en septembre ou octobre 2007.

Le Groupe de travail pourrait envisager de tirer parti de cette Conférence pour célébrer le dixième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention.

6. État d'avancement du processus de ratification de la Convention et de ses amendements

7. Projet de lignes directrices sur la participation du public aux travaux des instances internationales dans le contexte de la Convention d'Aarhus

Un représentant du Royaume-Uni fournira un complément d'information sur cette question.

8. Questions diverses

Les délégations qui souhaitent faire des propositions au titre de ce point sont priées d'en informer le secrétariat dès que possible.

Le secrétariat présentera un document non officiel sur les dispositions prévues en matière d'EIE transfrontière dans d'autres accords multilatéraux relatifs à l'environnement et rendra compte des travaux visant à élaborer un protocole à la Convention-cadre pour la protection du milieu marin de la mer Caspienne, relatif à l'EIE transfrontière.

Le secrétariat fournira également des renseignements sur l'examen global du fonctionnement de la CEE.

9. Récapitulation des principales décisions adoptées et clôture de la réunion



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Conference Registration Form

Date: _____

Please fax this completed form to the Host Secretariat and **BRING THIS ORIGINAL** with you to Geneva.
An additional form is required for spouses.

Title of the Conference

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant

Mr. Family Name First Name
 Mrs.
 Ms. Date of Birth: / / (dd/mm/yyyy)

Participation Category

Head of Delegation	<input type="checkbox"/>	Observer Organization	<input type="checkbox"/>	Participation
Delegation Member	<input type="checkbox"/>	NGO (ECOSOC Accred.)	<input type="checkbox"/>	From <input type="text"/>
Observer Country	<input type="checkbox"/>	Other (Please Specify Below)	<input type="checkbox"/>	Until <input type="text"/>

Do you have a badge issued as a mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a long-duration conference badge issued at Geneva. If so, PLEASE TICK HERE

Document Language Preference	English <input type="checkbox"/>	French <input type="checkbox"/>	Other <input type="checkbox"/>
Origin of Identity Document	Passport or ID Number	Valid Until	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Official telephone N°.	Fax N°.	Official Occupation	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

Permanent official address

Address in Geneva

Email Address

On Issue of ID Card

Participant Signature

Date

Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.

Please PRINT your name on the reverse side of the photograph

PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO, IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NON PHOTO

Security Use Only

Card N°. Issued

Initials, UN Official

Security Identification Section

Open 08.00 – 17.00 non-stop

